CDEN de rentrée - 15 octobre 2026

Déclaration liminaire

• CDEN : où sont les élu·es ?

Nous déplorons une nouvelle fois le manque d'implication des élu·es locales·aux dans cette instance : aucun·e maire n'est présent·e, et seulement deux membres du conseil départemental, soit deux élu·es seulement sur les neuf prévu·es. Nous regrettons que M. Galtier, membre de ce CDEN, et alors qu'il se fait particulièrement remarquer ces derniers temps par ses déclarations intempestives dans la presse et sur les réseaux au sujet de la jeunesse, brille une nouvelle fois par son absence dans cette assemblée.

• Soutien au mouvement et aux revendications de la jeunesse mobilisée

Depuis plusieurs semaines, les lycéens et lycéennes, rejoint·es par les étudiant·es des universités et désormais par celles et ceux des grandes écoles se mobilisent en masse dans le pays tout entier pour des motifs plus légitimes les uns que les autres, qu'ils concernent leurs conditions actuelles de scolarisation ou les perspectives qui s'offrent à elles et eux quelle soient la direction où ils regardent.

La FSU et l'ensemble de ses syndicats réaffirment leur soutien total à ce mouvement dont les alertes et les revendications sont celles que nous portons ici depuis des années.

Nous dénonçons le choix délibéré de ce gouvernement qui a choisi d'y répondre d'emblée par une répression féroce dans le but affirmé de casser le mouvement, qui se solde par 8 000 gardes à vue dont près de 6 800 de mineur·es et, comme c'est malheureusement désormais systématiquement le cas, par des blessures et des mutilations graves du côté des manifestant·es.

Nous affirmons notre solidarité et notre soutien aux personnels qui ont été blessés ou pris à partie lors de ces mobilisations, que ce soit lors des manifestions ou par les forces de l'ordre. C'est naturellement aussi le cas pour les personnels et les élèves du lycée Lakanal d'Aubagne, victimes d'un attentat inspiré des idéologies mortifères propagées sur les réseaux par les admirateurs des crimes de masse.

Comme nous l'avons fait par courrier le 30 septembre, et à l'image d'une pétition qui a déjà recueilli plus de 130 000 signatures, nous redemandons que les engins offensifs susceptibles d'infliger des blessures aux manifestant·es soient proscrits lors de ces manifestations.

Nous déplorons qu'un lycéen de Manosque ait passé plusieurs heures en garde à vue pour le simple fait d'avoir arboré un drapeau palestinien.

Il est parfaitement scandaleux que des chefs d'établissement, en collège et en lycée, aient fait le choix de faire rentrer des agents armés dans leurs établissements. Cela témoigne d'une perte de lien totale avec les élèves dont ils ont la responsabilité et avec le sens de leur mission. Il en va de même avec un maire de Manosque en perdition qui confond sa magistrature avec le rôle de Père Fouettard. A tous ceux-là nous ne pouvons que suggérer quelques stages de remises à niveau sur les principes éducatifs de base.

• Retraites des profs: - 30 % au budget réel de l'Éducation Nationale

Un nouveau sujet surgit dans l'actualité de l'éducation : le montant des retraites des enseignant·es. Pour une raison de norme comptable spécifique à notre pays, ces pensions font partie du budget de l'Éducation Nationale.

Le scandale ne réside pas là ou trop de commentateurs à courte-vue vont s'empresser de le voir, c'est-à-dire dans le montant de ces retraites, mais dans le fait que depuis des années les gouvernements ont artificiellement gonflé le budget de l'éducation, alors qu'il était cependant déjà médiocre au niveau de l'OCDE. Désormais amputé d'un tiers de son montant, le budget réel va apparaître pour ce qu'il est, à savoir une nouvelle justification de la mobilisation de notre jeunesse, comme de tous les agent·es des services publics et des usager·ères.

■ 1er degré : La FSU-SNUipp dépose une alerte sociale départementale

La FSU-SNUipp a déposé ce lundi 12 octobre une alerte sociale départementale

La raison en est l'épuisement manifeste d'un nombre inquiétant d'équipes pédagogiques dans les écoles des Alpes-de-Haute-Provence.

Cet épuisement professionnel est lié à la fois à des situations d'élèves au comportement hautement perturbateur qui mettent à mal les écoles, les enseignant·es, leur enseignement et les AESH ; au manque criant d'AESH dans un grand nombre d'écoles ; à des familles de plus en plus suspicieuses et vindicatives dans leur rapport à l'école ; et à la réponse institutionnelle, qui conduit les collègues à se sentir mis·es en cause au lieu d'être soutenues.

Nous appelons à un sursaut institutionnel afin de mettre un terme à cette situation de crise.

■ Second degré

À l'heure où se tient ce CDEN de rentrée, le SNES-FSU et le SNEP-FSU des Alpes-de-Haute-Provence tiennent à dénoncer avec force la situation alarmante dans laquelle se trouvent les collèges de notre département.

Dossier relevant de la compétence des services de l'état

1- Des classes toujours trop chargées

Selon *L'Europe de l'éducation en chiffres*, publication de référence de la DEPP, la taille moyenne des classes dans le premier cycle du second degré — CITE 2, qui correspond aux collèges en France — est de **21 élèves par classe en moyenne européenne**. Si nous appliquons cette référence aux effectifs des collèges des Alpes-de-Haute-Provence figurant dans les documents de ce CDEN, le constat est sans appel : **il faudrait aujourd'hui 31 classes supplémentaires dans notre département pour atteindre cette moyenne européenne.**

Ce chiffre illustre à lui seul l'insuffisance des moyens consacrés à nos collèges. Alors que les effectifs restent importants dans de nombreux établissements, les personnels doivent travailler avec des classes surchargées, qui rendent plus difficile l'accompagnement des élèves, notamment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés. Dans un département rural comme le nôtre, marqué par l'éloignement, les difficultés de transport et un accès parfois limité aux services publics, maintenir des moyens insuffisants revient à accentuer encore les inégalités territoriales.

2- Des prévisions d'effectifs une nouvelle fois trop pessimistes

L'an dernier, la communauté éducative de nombreux collèges du département s'était fortement mobilisée pour obtenir des moyens à la hauteur des besoins pour la rentrée 2026. Le SNES-FSU et le SNEP-FSU 04 avaient relayé et soutenu ces mobilisations. Les chiffres du constat de rentrée, présentés page 14 des documents du CDEN, montrent aujourd'hui que les alertes lancées par les personnels étaient parfaitement fondées. Dans plusieurs établissements où nous avions alerté sur le caractère excessivement pessimiste des prévisions administratives, les effectifs réels se sont révélés nettement supérieurs aux prévisions :

- au collège d' **Annot**, l'administration prévoyait 5 élèves de moins ; la baisse réelle n'est que d'1 élève
- au collège **Giono à Manosque**, 31 élèves de moins étaient annoncés ; la baisse réelle est de 15 élèves
- au collège de **Volx**, 9 élèves de moins étaient prévus, contre seulement 3 élèves de moins constatés
- au collège de **Forcalquier**, la baisse annoncée était de 15 élèves ; elle n'est finalement que de 3
- au collège de **Barcelonnette**, l'administration prévoyait 14 élèves de moins, ce sont finalement 2 élèves de plus qui sont constatés ;
- à l'inverse, au collège **Gassendi à Digne**, 11 élèves supplémentaires étaient prévus, mais l'établissement accueille finalement **23 élèves de plus**.

Ces écarts ne sont pas anecdotiques.

Ils interrogent directement la pertinence des méthodes de prévision utilisées pour déterminer les moyens attribués aux établissements. Lorsqu'une prévision à la baisse est utilisée pour justifier la suppression ou le refus de moyens, mais que les élèves sont finalement bien présents à la rentrée, ce sont les personnels et les élèves qui en subissent immédiatement les conséquences.

3- Des moyens qui ne permettent plus de répondre aux besoins

Le manque de postes d'enseignants, la précarité des remplacements, les difficultés croissantes liées à l'inclusion et aux élèves à besoins éducatifs particuliers, ainsi que l'insuffisance des dispositifs d'aide, fragilisent les apprentissages et dégradent également les conditions de travail des personnels.

Comment prétendre améliorer la réussite des élèves lorsque les enseignants disposent de moins en moins de temps et de moyens pour les accompagner individuellement ?

Le SNES-FSU et le SNEP-FSU demandent donc **des créations de postes à la hauteur des besoins réels du département**, et non une gestion purement comptable des effectifs.

4- Le collège attaqué dans son organisation

Depuis plusieurs années, le collège subit des réformes successives qui désorganisent son fonctionnement et modifient profondément son organisation.

Derrière ces réformes, c'est aussi l'idée d'un **collège pour toutes et tous** qui est remise en cause, au profit d'une gestion toujours plus comptable des moyens et de dérives managériales toujours plus présentes.

L'année 2025-2026 a cependant été marquée par une victoire syndicale importante du SNES-FSU : **les groupes de niveau sont devenus facultatifs au collège à cette rentrée 2026**.

Pour le SNES-FSU et le SNEP-FSU, ce sont désormais les équipes pédagogiques qui doivent pouvoir déterminer les modalités d'organisation des enseignements, en fonction des besoins de leurs élèves et des réalités de leurs établissements.

5- De nouveaux programmes, mais des moyens insuffisants pour les manuels

Cette rentrée est également marquée par l'entrée en vigueur en Cinquième de nouveaux programmes de français, de mathématiques et de langues vivantes. Mais là encore, les moyens ne suivent pas. La dotation versée par l'État aux collèges ne permet, dans de nombreux établissements, que le remplacement d'une seule collection de manuels. Des collègues ont ainsi découvert à la rentrée que certaines commandes de manuels avaient été annulées faute de financement.

Comment demander aux enseignants de mettre en œuvre de nouveaux programmes tout en ne donnant pas aux établissements les moyens matériels nécessaires ?

6- DNB : quand la baisse de la réussite devient un objectif

La session 2026 du DNB a également été marquée par plusieurs évolutions.

La pondération des épreuves terminales a été portée à **60 %**, tandis que le contrôle continu repose de nouveau sur la moyenne des moyennes disciplinaires, ce qui correspond à une demande portée par le SNES-FSU depuis 2016.

Mais plusieurs sujets des épreuves écrites du DNB général ont cette année été jugés particulièrement simples pour des élèves de fin de Troisième. Le ministère avait affiché son objectif de faire baisser le taux de réussite d'environ 10 points. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, sur **1 913 candidats**, le taux de réussite s'établit à **80,4 %**, en recul de 3,5 points (totes séries confondues).

Nous contestons cette logique. Le ministre ne cesse de se féliciter de l'augmentation annoncée du taux d'échec, comme si davantage d'élèves recalés permettait mécaniquement de revaloriser le diplôme.

Mais **la réussite des élèves ne se décrète pas en durcissant artificiellement les épreuves**.

Elle se construit pendant toute la scolarité, grâce à des enseignants en nombre suffisant, des classes à effectifs raisonnables et des dispositifs permettant d'accompagner réellement les élèves en difficulté.

Est-ce véritablement une source de satisfaction que de constater davantage d'échecs lorsque, dans le même temps, les moyens d'enseignement diminuent année après année ?

Dossier relevant de la compétence des services du conseil départemental

Dotations de fonctionnement : 59 000 euros de moins pour les collèges

Le tableau présenté dans les documents du CDEN est sans ambiguïté : **59 000 euros de moins qu'en 2026, soit une baisse de 5 % de la dotation globale. C**ette baisse intervient alors que **l'inflation atteint déjà 3 % en septembre**. La baisse réelle de fonctionnement des établissements est donc encore plus importante.

Derrière cette moyenne départementale se cachent des situations particulièrement inquiétantes : **11 collèges voient leur dotation diminuer**, dont certaines incompréhensibles avec des baisses pouvant atteindre **–50 % à Annot, –27 % à Banon et –25 % à Castellane**.

Pour le SNES-FSU et le SNEP-FSU, on ne peut pas demander toujours plus aux établissements tout en leur donnant toujours moins de moyens. Ces économies auront nécessairement des conséquences sur les conditions de fonctionnement des collèges, sur les projets pédagogiques et, in fine, sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves.

Nous demandons donc que cette baisse de 59 000 euros soit réexaminée et que les moyens nécessaires au fonctionnement réel des établissements soient garantis.

Plus largement, le SNES-FSU et le SNEP-FSU des Alpes-de-Haute-Provence exigent **un changement de politique : des moyens à la hauteur des besoins, des postes, des classes moins chargées et un véritable investissement dans le service public d'éducation.**

Les élèves de notre département et les personnels qui les accompagnent quotidiennement méritent mieux qu'une politique d'austérité et une gestion purement comptable de l'Éducation nationale.